

Conditions générales de vente, de livraison et de garantie

1. Offres et conclusion du contrat

Les offres sont faites sans engagement et sauf vente.

2. Prix

Sauf convention contraire, nos prix s'entendent en francs suisses, brut, livraison départ Dietikon, emballage non compris. Valeur minimum par commande CHF 250.00, TVA excl.

3. Délai de livraison

- 3.1 Les délais indiqués signifient que la marchandise est prête à être expédiée de notre usine et, sauf convention écrite, n'engagent pas notre responsabilité.
- 3.2 Le délai de livraison convenu est prolongé d'office dans les cas suivants:
- événements imprévus tels que grèves, épidémies, mobilisation, guerre, autres cas de force majeure, retards dans la fabrication de pièces essentielles ou de difficultés d'exploitation ou de transport survenues sans qu'il y ait faute de notre part.
 - lorsque les indications nécessaires à l'exécution de la commande nous ne sont pas communiquées à temps ou modifiées ultérieurement.
- 3.3 Si la livraison s'avère impossible par suite des motifs susmentionnés ou d'autres événements ou circonstances imprévisibles, nous nous réservons le droit de nous départir du contrat sans dédommagement ou, en cas de simple retard, d'adapter les conditions du contrat aux nouvelles circonstances.
- 3.4 Sauf convention écrite contraire, les retards de livraison n'autorisent pas l'acheteur à résilier le contrat et ne lui donnent aucun droit à des dommages-intérêts.

4. Paiements

Nos factures sont payables à 30 jours net.

5. Réserve de propriété

Jusqu'à paiement complet, la marchandise reste notre propriété.

6. Emballage

L'emballage est facturé séparément.

7. Expédition

- 7.1 L'acheteur assume tous les risques de transport.
- 7.2 Il incombe à l'acheteur d'assurer les envois contre les dommages de toutes sortes.

8. Réclamations et contestations

Dans la mesure où l'acheteur peut le constater les envois endommagés, brisés ou arrivés incomplets ne doivent être acceptés qu'après constat par les autorisés des CFF ou des PTT. Les réclamations doivent être présentées par écrit dans les huit jours.

9. Garantie

- 9.1 Appareils et Machines selon VSM. Les conditions VSM sont livrable par la maison ORGAPACK.
- 9.2 Matériel d'utilisation (Feuillard d'acier, bande plastique, film étirable etc.) Des matériaux prouvablement fautifs seront remplacés par nous. Nous déclinons la responsabilité des frais indirects c.à.d. pour la perte de production et des chiffres d'affaires.

10. For juridique

En ce qui concerne la teneur et l'interprétation de nos offres et contrats de livraison, le droit suisse et les usages commerciaux de la place de Zurich sont seuls déterminants. Le for juridique est Zurich.

11. Application et validité des conditions générales

Les modifications de nos conditions générales de livraison et de garantie ne sont valables qu'à condition qu'il en ait été convenu expressément et par écrit. Les conditions stipulées par l'acheteur se trouvant en contradiction avec les nôtres ne sont valables qu'après avoir été expressément reconnues par nous.